

DP - Gestion pratique d'une épidémie de gastro-entérite à Norovirus ou Rotavirus

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	Contact + gouttelettes en cas de vomissements
Placement du patient	Pas de changement de chambre (Isolement géographique dans la chambre)
Suivi microbiologique	En cas d'épidémie, recherche de Norovirus pour max. 3 patients et si résultat négatif, recherche de Rotavirus pour max 3 patients (sauf avis HPCI) Prélèvement de selles a effectué rapidement après le début des symptômes (moins de 2 jours) Acheminer les prélèvements de selles par voie urgente les jours ouvrables (selon horaire laboratoire). Eviter les prélèvements le week-end (pas de stockage dans les unités)
Hygiène des mains	Privilégier l'utilisation de la solution hydro-alcoolique
Signalétique	Apposer sur la porte les affiches avertissant des mesures mises en place Blouses/masques de soins devant la chambre
Matériel de soins	Réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles Privilégier le matériel à usage unique
Voisins	Ne pas changer les voisins de chambre Limiter la circulation des voisins asymptomatiques en raison de la haute contagiosité. Ils ne sont pas confinés en chambre, mais restent dans l'unité, sauf sur avis HPCI Désinfection des mains avant de sortir de la chambre
Durée des mesures	jusqu'à 48h minimum après la fin des symptômes chez tous les patients de chambre, ou plus selon avis HPCI
Circulation du patient	Maintien en chambre jusqu'à 48h après la fin des symptômes
Transport du patient	Limiter les déplacements aux besoins essentiels Prévenir le service Vêtements propres
Visiteurs	Limiter les visites Pas de visites d'enfants Pas de visites de patient hospitalisé dans un autre service Ne pas s'asseoir sur le lit Désinfection des mains en sortant de la chambre
Mesures spécifiques	Utilisation de sanitaires dédiés ou chaises percées Servir les repas en chambre pour les patients en Mesures Additionnelles Eviter les buffets Suspendre les activités sociales ou de groupe Pour les services de psychiatrie de l'âge avancé, il est souhaitable d'utiliser des chemises d'hôpital pour les patients symptomatiques
Transferts	Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates et avertir le service HPCI Suspendre autant que possible les transferts des patients des unités de soins affectées vers d'autres établissements jusque au moins 48h après la fin des symptômes

Mesures de protection/prévention du personnel

Blouse de protection	Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
Gants	Non, sauf si risque d'exposition avec des liquides biologiques
Masque	Oui en cas de vomissements, dans un rayon de 1 à 2 mètres
Mesures complémentaires	Eviction immédiate de tout le personnel présentant des symptômes de gastro-entérite jusqu'à 48h après la fin des symptômes Eviter la mobilité du personnel (assigner si possible du personnel soignant distinct pour les patients symptomatiques et les asymptomatiques) Exclure le personnel non indispensable des unités épidémiques Tous les collaborateurs en contact direct avec les patients portent une tenue professionnelle complète (blouse ou casaque pantalon)

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins	Utiliser le détergent/désinfectant usuel
Vaisselle	Envoyer toute la vaisselle des patients en cuisine exception faite pour la vaisselle spéciale en plastique qui doit être lavée à 60°
Lit et literie	Ne plus remplir les armoires à linge. Mettre le minimum indispensable dans les chambres Utiliser les sacs usuels A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient <ul style="list-style-type: none"> • Changement de toute la literie, y compris duvets et oreillers (à passer en machine, sauf pour les duvets en polyuréthane qui sont à nettoyer avec le détergent/désinfectant usuel) • Désinfection minutieuse du lit avec la vapeur ou avec une solution d'eau de Javel (hypochlorite de NA) à une concentration de 0.5% • Les rideaux de séparation sont gérés par le service hôtelier
Environnement	Nettoyer immédiatement toutes les surfaces souillées par des selles ou des vomissements <ul style="list-style-type: none"> • Essuyage des salissures avec du papier absorbant à usage unique puis désinfection chimico-mécanique avec le détergent désinfectant usuel Désinfection 1x/jour <ul style="list-style-type: none"> • de l'environnement direct du patient et de l'ensemble de la chambre Désinfection 2x/jour <ul style="list-style-type: none"> • des sanitaires à l'eau de Javel à 0.5% A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient <ul style="list-style-type: none"> • désinfection de l'environnement direct du patient et de l'ensemble de la chambre avec une solution de javel 0.5% La désinfection doit être précédée d'un nettoyage
Habits des patients	Envoyer les habits du patient qui ont été portés durant les mesures à la buanderie, dans un sac effet patient avec l'annotation Norovirus/Rotavirus sur l'étiquette Laver à minimum 60°. Les textiles ne pouvant être lavés qu'à des températures <60° seront lavés en machine en ajoutant un produit désinfectant (oxygène actif ou autre désinfectant pour textile) au produit lessive Il n'est pas nécessaire d'envoyer à la buanderie : <ul style="list-style-type: none"> • Les habits qui sont restés dans les valises fermées • Les habits rangés et pliés dans les armoires (pas touchés)

	<ul style="list-style-type: none"> • Les casquettes, bonnets et écharpes (sauf si sales ou souillés) • Les vestes et les manteaux (sauf en cas de souillures) <p>Les vêtements souillés qui ne supportent qu'un nettoyage à sec seront mis dans un sac entreposés (14 jours) dans l'attente d'une prise en charge (nettoyage à sec)</p> <p>En cas de souillures des chaussures, évaluer du cas en cas la possibilité de les nettoyer et les désinfecter. Mettre des gants et un masque et dégrossir avec un chiffon jetable. Laisser les chaussures 48h dans un sac puis les nettoyer (port de gants et masque lors du nettoyage)</p> <p>Ne pas rincer, risque d'éclaboussures</p>
--	--

Déclaration/communication

Déclaration au service HPCI	Informier l'infirmière HPCI du département ou en cas d'absence les infirmières HPCI du l'unité cantonale HPCI
Documentation système d'alerte	Activer l'indicateur d'isolement dans SOARIAN
Déclaration au médecin cantonale	Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai d'un jour
Contact/communication	<p>L'ICS du service concerné informe les ICUS des autres unités dans le but de renforcer les Précautions Standard</p> <p>La Cheffe de Secteur du service hôtelier donne l'information à tous les services techniques et logistiques</p> <p>Information aux familles par les médecins de l'unité concernée</p> <p>Communiquer la présence de Norovirus/Rotavirus en cas de transfert dans un autre établissement</p>
Mesures particulières	<p>Si besoin, discuter de la fermeture temporaire du service avec l'HPCI</p> <p>Une caisse d'urgence « épidémie » est disponible sur chaque site du département</p>